

L'an deux mille vingt et le 17 novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune d'AUBERIVES SUR VAREZE (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme ZABOROWSKI Dorothée, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2020.

Nombre de conseillers municipaux en exercice est de 15.

Nombre de votants : 13

Nombre de procurations : 0

PRESENTS : MME ZABOROWSKI Dorothée. M. MOULIN Bernard. MME CLARET Nelly. M LESNIOHSKI Simon. Mme LACROIX Josie. M MAZZILLI Louis. MME BLANOT Arielle. MME PHILLIBERT Ghislaine. M RUTON Pascal. M MERCADES Jean. MME CALANDRE Nathalie. M PONTUS Jérôme. MME FRIER Barbara

EXCUSES : M ANDREANI Éric. MME SANFILIPPO Patricia.

Secrétaire de séance : Mme LACROIX Josie

Le compte-rendu de la séance du 14 octobre 2020 n'appelle pas d'observations. Dorothée ZABOROWSKI aborde ensuite les divers points de l'ordre du jour.

1. CREATION DE DEUX POSTES A TEMPS NON COMPLET

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la création de deux postes suite à l'agrandissement des locaux et au départ d'un agent :

- 1 poste d'adjoint technique de 22.50 heures hebdomadaires afin de prendre en compte l'augmentation du temps de travail de l'agent de 5 heures.
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe de 27.50 heures hebdomadaires afin de prendre en compte l'augmentation du temps de travail de 3 heures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés décide de la création de deux postes permanents à temps non complet :

- 1 poste d'adjoint technique à raison de de 22.50 heures hebdomadaires
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à raison de de 27.50 heures hebdomadaires.

2. RECRUTEMENT D'AGENTS EN CAS D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Pour faciliter la gestion du service public et assurer sa continuité, les employeurs publics peuvent, dans certaines situations, recruter du personnel contractuel. Selon les cas, il s'agit de recrutements liés à des besoins temporaires : renfort, remplacement ou à des emplois permanents (situations prévues par la loi).

Considérant que les nécessités de service peuvent exiger l'emploi de personnels au titre de l'accroissement temporaire d'activité,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Madame le Maire pour la durée de son mandat à engager par recrutement direct en tant que de besoin pour répondre aux nécessités de service des agents non titulaires en cas d'accroissement temporaire d'activité dans les conditions fixées par l'article 3,1° de la loi du 26 janvier 1984 ;

Charge Madame le Maire de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature de leurs fonctions et leur profil ;

Inscrit à cette fin une enveloppe de crédits au budget ;

3. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante est appelée à établir son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent son installation et présente le projet de règlement.

Vu le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal pour le mandat 2020/2026, ci-joint,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- Approuve dans les termes annexés à la présente, le règlement intérieur du Conseil Municipal d'Auberives sur Varèze.
- Autorise Madame le Maire à signer ledit règlement intérieur ainsi que tout document relatif au règlement.

4. DIVERSES COMMISSIONS

▪ **OVIV – Présentation : NELLY Claret**

Rencontre du centre social OVIV avec les 4 CCAS (Monstereux-Milieu, Montseveroux, Vernioz, Auberives). Echange sur les missions du CCAS et communication des propositions faites aux Séniors via le Centre social.

Constat : difficultés identiques à tous, afin de faire passer le message auprès de nos seniors....

Spectacle de Noël : 8.50 € pour les séniors de notre commune. 30 personnes maximum par représentation prévue le 19/12/2020 de 14h00 à 14h30 et de 16h00 à 17h30. Minibus mis en place
Récapitulatif des actions menées par le centre social auprès des familles et des séniors.

▪ **CCAS - Nelly Claret + Equipe**

. Retenu le tonneau du Bacchus à St Maurice l'Exil - 50 Colis de Noël doubles et 20 simples

▪ **Communication – Simon Lesniohski + Equipes**

. Le Bavar n° 47 proposé sous le nom "d'Albariva" va être distribué.

. Bulletin municipal : Un sondage est lancé auprès des Auberivois pour attribuer un nouveau nom au bulletin municipal. L'imprimerie J.P MARTIN est retenue pour la conception du bulletin

▪ **Boîte à culture – Josie Lacroix**

. La "Boîte à Culture" est installée

▪ **Facebook – Jean Mercades + Barbara Frier**

. la page Facebook est opérationnelle – 85 abonnés actuellement

▪ **Illumination - Bernard Moulin + Equipes**

. Livraison du matériel. L'entreprise Serpollet fera l'installation entre le 23 et le 28 novembre.

▪ **Voirie – Bernard Moulin**

. Enrochement au niveau du Stade fait par la Société Passerat BTP

. Mise en enrobé de la cour de l'école par l'entreprise GMTP

. Travaux de la fibre – TR 54, en cours

5. POINTS SUR LES EVENEMENTS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE

Point n° 1 – école

- **Compte rendu du conseil d'école**

Effectifs actuels : (128 élèves au total)

17 PS, 14 MS, 19 GS soit 2 classes de PS-MS-GS à 25 élèves

1 classe de 19 CP et 7 CE₁

1 classe de 8 CE₁, 10 CE₂ et 7 CM₁

1 classe de 16 CM₁ et 11 CM₂

Effectifs prévus pour l'année scolaire 2021-2022 (133 élèves au total)

16 PS, 17 MS, 14 GS, 19 CP, 19 CE₁, 15 CE₂, 10 CM₁ et 23 CM₂

- **Projets pour cette année : Piscine - Vélo - Ludothèque**

- Lundi 2 novembre, en l'hommage à Samuel Paty, une minute de silence a été faite. Selon les niveaux de classes, les enseignants ont expliqué de manières différentes les faits.

- **Ecole : Barbara FRIER**

. Point Natation / Gestes des Premiers secours (Aide de l'OVIV sur les 2 points) - Voir après le confinement

Point n° 2 - OVIV - Rencontre D Rainier

- . Présentation de l'OVIV
- . Explications faites sur les divers montants
- . Communications à renforcer+ travail à mettre en place pour les 2 parties...
- . Pistes pour relancer notre collaboration (rencontre avec les jeunes, distribution à la sortie des bus des évènements sur la commune, mise en place d'une navette, collaboration avec Cheyssieu)
- . Signature de la convention 2021/ 2022

Point n° 3 - Visio conférence :

Présentation des dispositifs sanitaires de la Région à destination des communes – Lundi 9 Novembre

- . Organisateur : Région – Laurent Wauquiez
- . Proposition : Dotation d'un système de purification d'air (1 par école) – Financement intégrale par la Région – Coût 2000 à 5000 €
- . La région fournira des masques pour les enfants de 6 /8 ans

Point n° 4 - Aménagement RN7 :

- Une réunion des maires concernés par la RN7 a eu lieu le 26/10, pour échanger sur l'étude d'aménagement portée par la DREAL.
- Super U : Voirie RN7 - Tourne à Gauche pris en charge par EBER

L'ordre du jour épuisé, Dorothee ZABOROWSKI clôt la séance du Conseil Municipal à 21h15